

ANNEXE 3

HORAIRES

HORAIRES**BTS DESIGN D'ESPACE**

(formation initiale sous statut scolaire)

	BTS 1	BTS 2	Total horaire sur les deux ans calculé sur la base de 30 semaines par an (à titre indicatif)
Enseignements obligatoires			
Français	2	2	120
Philosophie	0	2*	60
Langue vivante étrangère 1	1+(1a)	1+(1a)	120
Mathématiques	2	2	120
Sciences physiques	1+(1a)	1+(1a)	120
Economie et gestion	1	1	60
Expression plastique	3+(2a)	0+(4a)	270
Arts visuels	2	2	120
Atelier de conception / technologie	4+(8a+2b)	4*+(8a+2b)	840
Informatique appliquée	0+(2a)	0+(1a)	90
Sémiologie de l'espace et communication	1	1	60
Enseignements facultatifs			
Langue vivante étrangère 2	0+(1)	0+(1)	60
Approfondissement sectoriel (c)	0	0+(2)	60
TOTAL DES HEURES D'ENSEIGNEMENT :			
Obligatoires	33	33	1980
Facultatives	1	3	120

a) travaux dirigés

b) travaux pratiques

c) des modules d'approfondissement (événementiel, paysage, mobilier urbain, scénographie, etc) pourront être mis en place afin de tenir compte des spécificités du contexte local et du terrain de stage choisi par l'étudiant.

Une épreuve facultative donnera lieu à une mention sur le diplôme.

* En plus des deux heures de philosophie en 2^{ème} année, une heure de philosophie sera dispensée en co-animation en atelier de conception sur les 4 heures en classe entière.